FORMATIONS & COACHING

2025





NOTRE MISSION

VOTRE MONTÉE EN COMPÉTENCES

ISO Ingénierie vous présente son nouveau catalogue de formations.

2025 sera synonyme de nouvelles additions à notre offre telles que QUALISIL-MACHINE et de nouveaux e-learning.

Nous vous offrirons également la possibilité d'adapter certains modules de formation à vos besoins spécifiques afin d'être au plus proche de votre culture site.

Notre organisme de formations reste reconnu par le label Qualité QUALIOPI au travers d'audits de surveillance récurrents.

Nous continuons de vous proposer un panel complet de formations dans les domaines de la prévention des risques professionnels, environnementaux et industriels ainsi que des formules pédagogiques souples : accueil dans nos locaux (inter-entreprises) ou dans les vôtres (intra-entreprises).

Nous nous engageons à toujours placer la sécurité au cœur de nos priorités et à adapter nos activités de formation à votre montée en compétences.

Merci pour votre confiance et bienvenue dans le monde de l'apprentissage continu.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande.



Aurélia CHARDON

Responsable FORMATIONS
ISO Ingénierie
aurelia.chardon@iso-ingenierie.com



NOTRE ÉQUIPE

PÉDAGOGIQUE



Jean-Roch CONSTANS
Directeur de la société
Formateur Analyse de risques



Bernard LUONG
Formateur Directive Machine
& Quali-SIL



Pierre AMMELOOT
Formateur Quali-SIL et
Qualil-CYBER



Sébastien ALARDFormateur ATEX
& HSE Design



David MICHELFormateur Contrôle Commande
Nucléaire et Cybersécurité



Jocelyn CAULET
Formateur REQTIFY et Contrôle
Commande Nucléaire



Andrew MACLEANFormateur ATEX



Marie LANDONFormatrice HAZOP



Cassandre GALLAS
Chargée de Communication
& Marketing



Annie CACHADA
Assistante Administrative
formations



ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP



Dans le cadre de notre engagement à rendre nos formations accessibles à tous, nous accordons une attention particulière à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'égalité des chances en termes d'accès à la formation professionnelle, quel que soit le handicap.

Denise RUSTEM - Responsable Administrative formations & Référente handicap denise.rustem@iso-ingenierie.com

Nos engagements

- Accessibilité des locaux,
- Adaptation des contenus pédagogiques,
- Aménagements spécifiques,
- Sensibilisation de l'équipe pédagogique,
- Collaboration avec des partenaires spécialisés.

Les handicaps reconnus



Le handicap mental ou déficience intellectuelle se traduit par des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication, de décision, etc.

Le **handicap psychique** est la conséquence de maladies mentales (à ne pas confondre avec le handicap mental).



Le handicap auditif / la déficience auditive : Les handicaps auditifs vont de la malentendance à la surdité, la perte auditive totale étant plutôt rare.



Les maladies chroniques évolutives ou invalidantes / les troubles de santé invalidants sont toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses (diabète, hémophilie, sida, cancer, hyperthyroïdie, etc.)



Le handicap visuel / la déficience visuelle concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes



Le **handicap moteur / déficience motrice** est l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité



Le handicap cognitif / les troubles cognitifs et neurodéveloppement sont les conséquences d'une déficience des grandes fonctions cérébrales supérieures (l'attention, la mémoire, les fonctions exécutives et perceptives, le raisonnement, le jugement, le langage)



FORMULES PÉDAGOGIQUES



INTRA ENTREPRISES



Ce type de formation se déroule au sein de votre société. **ISO Ingénierie** vous propose un programme de formations sur-mesure pour des formations spécifiques sur vos sites.



INTER ENTREPRISES

Ce type de formation réunit des salariés de plusieurs sociétés et des particuliers. **ISO Ingénierie** vous propose 26 formations sur nos 3 sites de Aixen-Provence, Lyon et Paris.





E-LEARNING



Vous suivez des cours sur la plateforme d'enseignement à distance **ISO Ingénierie**. Vous organisez librement votre formation en fonction de votre temps disponible. Vous pouvez avoir accès aux cours, exercices, vidéos, quizz, ...



DISTANCIEL & COACHING

Vous suivez vos cours à distance depuis tous types d'équipements ayant une connexion internet. Cela vous permet d'apprendre et vous perfectionner dans les domaines que vous souhaitez approfondir et d'interagir directement avec votre formateur. Le coaching vous permettra également d'ajouter quelques heures de formations avec un formateur désigné.





BLENDED LEARNING



Ce type de formation est une combinaison de séquences de formations en ligne et de formations en présentiel. Vous découvrez les notions en e-learning en amont de votre formation en présentiel. Celle-ci sera davantage consacrée aux échanges, aux exercices pédagogiques et aux mises en situation.



SOMMAIRE



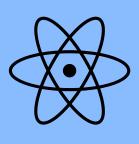
Sûreté de fonctionnement Sécurité fonctionnelle QualiSIL

80



Maîtrise des risques industriels

18



Contrôle commande de sûreté nucléaire

31



Cybersécurité

34







CALENDRIER 2025

Sûreté de fonctionnement, Sécurité					
	2024 : 4 jours - du lundi 13h30 au vendredi				
Ingénieur en cécurité fonctionnelle	12h30 dont 3h30 d'examen	3-4-5-6-7 février 2025 / Aix (FR)			
Ingénieur en sécurité fonctionnelle		29-30 septembre - 1-2-3 octobre 2025 / Paris (EN)	QSING	2 700 € + 430 €	p.09
QUALI-SIL	2025 : 4,5 jours - du lundi 9h00 au vendredi 12h30 dont 3h30 d'examen	1-2-3-4-5 décembre 2025 / Paris (FR)			
Recyclage QUALI-SIL ING / CIM	2,5 jours dont 2h d'examen	14-15-16 octobre 2024 / Aix 25-26-27 juin 2025 / Lyon	QSREC	1 900 € + 235 €	p.10
		23-20-27 Julii 2023 / Lyon			
Chargé de conception, installation ou maintenance QUALI-SIL	3,5 jours dont 2h30 d'examen	5-6-7-8 novembre 2024 / Paris 3-4-5-6 juin 2025 / Lyon	QSCIM	2 150 € + 235 €	p.11
Technicien Installation et maintenance QUALI-SIL	2,5 jours dont 2h d'examen	Nous consulter pour les dates	QSIM	1 450 € + 200 €	p.12
Exploitant en sécurité fonctionnelle QUALI-SIL	1 jour dont 1h d'examen	Nous consulter pour les dates	QSEXP	720€+120€	p.13
Électricien QUALI-SIL	1 jour dont 1h d'examen	Nous consulter pour les dates	QSELEC	720 € + 120 €	p.14
QUALI-SIL Machine	2,5 jours dont 2h d'examen	14-15-16 mai 2025 / Paris	QSMACH	1 900 € + 235 €	p.15
		21-22 novembre 2024 / Aix			
Fonctions instrumentées de	2 jours - 14h	1-2 avril 2025 / Paris	FIS	1 600 €	p.16
sécurité Niveaux SIL	•	20-21 novembre 2025 / Aix			
		18-19 novembre 2024 / Lyon			
Directive sécurité Machines et	2 jours - 14h	19-20 juin 2025 / Paris	DM	1 600 €	p.17
normes ISO 13849 & CEI 62061	•	16-17 octobre 2025 / Lyon			
Maitrise des risques industriels					
NACCHE des des des des des des		25-26-27 novembre 2024 / Paris			
Méthodes d'analyses des risques	3 jours - 21h	19-20-21 mai 2025 / Lyon	MAR	2 200 €	p.19
industriels		26-27-28 novembre 2025 / Paris			
Analyse de risques : méthode HAZOP - approfondie	<u>E-learning</u> : 3h <u>Approfondie</u> : 2 jours - 14h	Nous consulter pour les dates	HAZOPA	185 € 1 600 €	p.20
ATEX niveau 0 : sensibilisation	1/2 journée - 3,5h	Nous consulter pour les dates	ATEX NO	200€	p.21
ATEX niveau 1 : intervenir en zone ATEX	1 jour - soit 7h	Nous consulter pour les dates	ATEX N1	385€	p.22
ATEX niveau 2 : intervenir sur les équipements ATEX	2 jours - 14h	Nous consulter pour les dates	ATEX N2	800€	p.23
ISM-ATEX niveau 0 Personnel	Initiale: 1/2 journée - 4h	Nous consulter pour les dates	ISM ATEX NO	200 € + 70 €	p.24
intervenant	Recyclage: 1/2 journée - 4h	Nous consulter pour les dates	ISIVI ATEX NO	200€+70€	p.24
ISM-ATEX niveau 1 agent	<u>Initiale</u> : 1,5 jours - 10h	Nous consulter pour les dates	ISM ATEX N1-E	700 € + 70 €	p.25
d'exécution option électrique	Recyclage: 1,5 jours - 10h	Nous consulter pour les dates	ISIVI ATEX IVI-E	700 € + 70 €	μ.23
ISM-ATEX niveau 1 agent d'exécution option mécanique	<u>Initiale</u> : 1 jour - 7h <u>Recyclage</u> : 1 jour - 7h	Nous consulter pour les dates	ISM ATEX N1-M	385€ + 70 €	p.26
ISM-ATEX niveau 2 option	Initiale: 3 jours - 21h	Nous consulter pour les dates	ISM ATEX N2-E	1 150 € + 70 €	p.27
électrique	Recyclage: 1,5 jours - 10h	Nous consulter pour les dates	ISIVI ATEX IVE	1150€170€	p.27
ISM-ATEX niveau 2 option mécanique	<u>Initiale</u> : 3 jours - 21h <u>Recyclage</u> : 1 jour - 7h	Nous consulter pour les dates	ISM ATEX N2-M	1 150 € + 70 €	p.28
ICPE, SEVESO, III, IED : les évolutions réglementaires	2 jours - 14h	7-8 novembre 2023 / Paris 2-3 juin 2025 / Paris 17-18 novembre 2025 / Paris	ICPE	1 600 €	p.29
Justification du niveau de confiance (MMR/MMR-I/FIS)	2 jours - 14h	16-17 juin 2025 / Paris	JNC	1 600 €	p.30
Contrôle commande de sûreté nuclé	aire				
Contrôle Commande Nucléaire		14-15 novembre 2024 / Aix			
Norme CEI 61513 et démarche de	2 jours - 14h	16-17 juin 2025 / Aix	NUC	1 600 €	p.32
qualification	2 jours 1711	17-18 novembre 2025 / Aix		1000 €	p.32
		25-26 novembre 2024 / Aix			
REQTIFY	2 jours - 14h	17-18 mars 2025 / Aix 24-25 novembre 2025 / Aix	RY	1 600 €	p.33
Cybersécurité		2. 25 Novembre 2025 / Aix			
Cybersécurité des installations		23-24 juin 2025 / Aix			
industrielles et nucléaires	2 jours - 14h	6-7 octobre 2025 / Aix	СҮВ	1 600 €	p.35
maastriches et Hutilealles		O , OCCODIC ZOZO / MIN			

SÛRETÉ DE FONCTIONNEMENT SÉCURITÉ FONCTIONNELLE QUALISIL

09

Ingénieur en sécurité fonctionnelle QUALI-SIL

Quali-SIL INERIS

10

Recyclage QUALI-SIL

Quali-SIL INERIS

11

Chargé de conception, installation ou maintenance QUALI-SIL

Quali-SIL INERIS

12

Technicien Installation et maintenance QUALI-SIL

Quali-SIL INERIS

13

Exploitant en sécurité fonctionnelle QUALI-SIL

Quali-SIL INERIS

14

Électricien QUALI-SIL

Quali-SIL INERIS

15

QUALI-SIL Machine

Quali-SIL INERIS

16

Fonctions instrumentées de sécurité Niveaux SIL

17

Directive sécurité Machines et normes ISO 13849 & CEI 62061





"QUALISIL" FORMATION CEI 61511 INGÉNIEUR EN SÉCURITÉ **FONCTIONNELLE**

Ref QSING









PUBLIC

Ce stage est destiné aux Ingénieurs occupant techniciens une responsabilité d'ingénieur) intervenant dans le cycle de vie d'un système de sécurité instrumenté, ainsi qu'aux responsables de la sécurité des procédés, ingénieurs de bureaux responsables d'études, de responsables maintenance, de production ...



PRÉ-REQUIS

La délivrance de l'attestation de compétence nécessite un pré-requis niveau de formation (minimum Bac+2) et une expérience récente (datant de moins de 5 ans) d'une durée minimum cumulée de deux ans dans un domaine en rapport avec la Sécurité Fonctionnelle, et/ou en rapport avec le cycle de vie Systèmes des Instrumentés de Sécurité.

CONTENU

- Contexte industriel et réglementaire : pourquoi la norme CEI 61511 ?
- Analyse de Risques et Allocation des SIL
- Spécification, Conception, Validation des SIS
- Exploitation, Maintenance, Modification, Démantèlement
- Audit, FSA, Management
- Examen

OBJECTIFS

- Appréhender les exigences de la norme NF EN 61511
- Comprendre les nouvelles approches probabilistes en termes de Sécurité Fonctionnelle
- Faire le lien avec les Etudes de Dangers
- Instaurer un langage commun "Sécurité Fonctionnelle"
- Former des ingénieurs experts et évaluer leurs compétences selon le référentiel de qualification Quali-SIL

ATTESTATION DE COMPÉTENCES «QUALI-SIL»

Un examen de 3h30 en fin de stage (comprenant des questions à choix multiples, des questions ouvertes et un exercice pratique) permet de valider les compétences. En fonction des résultats à l'examen, l'INERIS délivre une "attestation de compétence" (valable 5 ans, renouvelable sous conditions).

DURÉE

4,5 jours - du lundi 9h00 au vendredi 12h30 dont 3h30 d'examen

€ PRIX

2700€ HT / stagiaire + 430€ pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. Les repas sont compris.



SESSIONS

3-4-5-6-7 février 2025 / Aix 29-30 septembre - 1-2-3 octobre 2025 / Paris ≥ ₹ 1-2-3-4-5 décembre 2025 / Paris







"QUALISIL" RECYCLAGE





PUBLIC

Le stagiaire doit être titulaire de la qualification Quali-SIL Ingénieur et/ou CIM, obtenue depuis moins de 5 ans ou bien supérieure à 5 ans et ayant fait l'objet d'une prolongation délivrée par l'INERIS. Il doit justifier d'une expérience dans le domaine de la sécurité fonctionnelle au cours de la période écoulée.



PRÉ-REQUIS

La délivrance de l'attestation de compétence nécessite un pré-requis niveau de formation (minimum Bac+2) et une expérience récente (datant de moins de 5 ans) d'une durée minimum cumulée de 2 ans dans un domaine la Sécurité rapport avec en Fonctionnelle, et/ou en rapport avec le cycle de vie des Systèmes Instrumentés de Sécurité et d'un diplôme Quali-SIL Ingénieur arrivant en date. Un dossier vous sera transmis au préalable.

CONTENU

- L'ensemble des phases du cycle de vie est abordé en se concentrant sur celles qui sont le plus impactées par la nouvelle version de CEI 61511.
- Introduction à la sécurité fonctionnelle : évolution du contexte réglementaire (MMRI) et normatif, concept de cycle de vie du SIS, nouveau vocabulaire de la norme CEI 61511...
- Analyse de risques : principales méthodes et leurs limites, approche probabiliste.
- Identification des fonctions de sécurité (SIF) et allocations des niveaux de sécurité (SIL) requis, indépendance des couches de protection.
- Spécifications et conception des SIS : exigences d'intégrité, d'architecture, de performance et du logiciel applicatif.
- Installation, mise en service et validation des SIS : élaboration des plans de tests, FAT et SAT.
- Exploitation, tests périodiques, maintenance et modification des SIS : comment maintenir le niveau d'intégrité (SIL) dans le temps ?
- Rôle de l'organisation et du management.
- Évaluation de la sécurité fonctionnelle : suivi des indicateurs de performance et audit.

OBJECTIFS

- Répondre aux exigences de la norme NF EN 61511 pour la sécurité des personnes et de l'environnement,
- Comprendre son rôle et sa responsabilité dans toutes les étapes du cycle de vie des SIS,
- Faire le lien avec tous les acteurs du cycle de vie,
- Instaurer une démarche commune dans le domaine
- Former des ingénieurs experts et évaluer leurs compétences selon le référentiel de qualification Quali-SIL

ATTESTATION DE COMPÉTENCES «QUALI-SIL»

Un examen de 2h en fin de stage (comprenant des questions à choix multiples et des questions ouvertes) permet de valider les compétences.

En fonction des résultats à l'examen, l'INERIS délivre une "attestation de compétence".

DURÉE

2,5 jours (soit 18h dont 2h examen)

€ PRIX

1900€ HT / stagiaire + 235€ pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. Les repas sont compris.



✓ SESSIONS

14-15-16 octobre 2024 / Aix * 25-26-27 juin 2025 / Lyon







"QUALISIL" CHARGÉ DE CONCEPTION, INSTALLATION OU MAINTENANCÉ EN SÉCURITÉ

Ref QSCIM









PUBLIC

stage s'adresse à tout personnel en charge de la conception (ingénieries et bureaux d'études) ou l'installation maintenance et (services d'entretien et maintenance) systèmes instrumentés de sécurité dans les industries de procédé.



PRÉ-REQUIS

La délivrance de l'attestation de compétence nécessite un pré-requis niveau de formation (minimum Bac+2) et une expérience récente (datant de moins de 5 ans) d'une durée minimum cumulée de deux ans dans un domaine en rapport avec la Sécurité Fonctionnelle, et/ou en rapport avec le de vie Systèmes des cycle Instrumentés de Sécurité.

CONTENU

La formation est adaptée aux besoins des concepteurs / installateurs / mainteneurs. En particulier la formation comprend la réalisation des calculs probabilistes, rentre dans les détails de conception technique des architectures des systèmes de sécurité, et présente les règles de programmation des automates programmables de sécurité.

OBJECTIFS

- Répondre aux exigences de la norme NF EN 61511 pour la sécurité des personnes et de l'environnement,
- Comprendre son rôle et sa responsabilité dans toutes les étapes du cycle de vie des SIS,
- Faire le lien avec tous les acteurs du cycle de vie,
- Instaurer une démarche commune dans le domaine de la sécurité fonctionnelle.
- Former des ingénieurs experts et évaluer leurs compétences selon le référentiel de qualification Quali-SIL

ATTESTATION DE COMPÉTENCES «QUALI-SIL»

Un examen de 2h30 en fin de stage (comprenant des questions à choix multiples et des questions ouvertes) permet de valider les compétences.

En fonction des résultats à l'examen, l'INERIS délivre une "attestation de compétence" (valable 5 ans, renouvelable sous conditions).

DURÉE

3,5 jours (soit 25h dont 2h30 d'examen)

€ PRIX

2150€ HT / stagiaire + 235€ pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. Les repas sont compris.



SESSIONS

5-6-7-8 novembre 2024 / Paris * 3-4-5-6 juin 2025 / Lyon







"QUALISIL" TECHNICIEN INSTALLATION ET MAINTENANCE









PUBLIC

Ce stage s'adresse aux techniciens maintenance, techniciens de d'installation et mise en service et techniciens ou personnels effectuant des tests périodiques.



PRÉ-REQUIS

La délivrance de l'attestation de compétence nécessite un pré-requis niveau de formation (minimum Bac+2) et une expérience récente (datant de moins de 5 ans) d'une durée minimum cumulée de 2 ans dans un domaine rapport avec Sécurité la Fonctionnelle, et/ou en rapport avec le de des Systèmes cycle vie Instrumentés de Sécurité. Un dossier vous sera transmis au préalable.

CONTENU

La formation est adaptée aux techniciens. La formation comprend un exposé illustré d'exemples/exercices concrets mettant en valeur le rôle des techniciens dans la sécurité fonctionnelle et l'acquisition de documents type pour l'écriture de procédures de tests et de plan de validation des fonctions de sécurité instrumentées.

OBJECTIFS

- Répondre aux exigences de la norme NF EN 61511,
- Comprendre le rôle et la responsabilité du technicien de maintenance et d'installation dans tout le cycle de vie des systèmes instrumentés de sécurité,
- Faire le lien avec tous les acteurs du cycle de vie,
- Instaurer une démarche commune dans le domaine de la sécurité fonctionnelle.
- Former des ingénieurs experts et évaluer leurs compétences selon le référentiel de qualification Quali-SIL

ATTESTATION DE COMPÉTENCES «QUALI-SIL»

Un examen de 2h en fin de stage (comprenant des questions à choix multiples et des questions ouvertes) permet de valider les compétences.

En fonction des résultats à l'examen, l'INERIS délivre une "attestation de compétence" (valable 5 ans, renouvelable sous conditions).

DURÉE

2,5 jours (soit 18h dont 2h d'examen)

€ PRIX

1450€ HT / stagiaire + 200€ pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. Les repas sont compris.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates.







EXPLOITANT EN SÉCURITÉ FONCTIONNELLE QUALI-SIL

Ref QSEXP







PUBLIC

stage s'adresse à tout personnel en charge de l'exploitation systèmes instrumentés des sécurité qui assure l'interface avec le SIS (tableauteurs, pupitreurs, chefs poste, chefs de de quart, responsables d'exploitation, contremaitres, etc.) dans les industries de procédé.



PRÉ-REQUIS

La délivrance de l'attestation de compétence nécessite un pré-requis : une expérience récente d'une durée minimum d'un an est demandée, en rapport avec l'exploitation d'une unité production contenant des de Systèmes Instrumentés de Sécurité. Un dossier vous sera transmis au préalable.

CONTENU

La formation est adaptée aux besoins des exploitants.

En particulier la formation ne comprend pas de calculs probabilistes, et ne rentre pas dans les détails de conception technique des architectures des systèmes de sécurité.

OBJECTIFS

- Répondre aux exigences de la norme NF EN 61511 pour la sécurité des personnes et de l'environnement,
- Comprendre le rôle et la responsabilité de l'exploitation dans toutes les étapes du cycle de vie des systèmes instrumentés de sécurité,
- Faire le lien avec tous les acteurs du cycle de vie, Instaurer une démarche commune dans le domaine de la sécurité fonctionnelle.
- Former des ingénieurs experts et évaluer leurs compétences selon le référentiel de qualification Quali-SIL

ATTESTATION DE COMPÉTENCES «QUALI-SIL»

Un examen d'une heure en fin de journée (comprenant des questions à choix multiples et des questions ouvertes) permet de valider les compétences.

En fonction des résultats à l'examen, l'INERIS délivre une "attestation de compétence" (valable 5 ans, renouvelable sous conditions).

DURÉE

1 jour (soit 7h dont 1h d'examen)

€ PRIX

720€ HT / stagiaire + 120€ pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. Les repas sont compris.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates







ÉLECTRICIEN QUALI-SIL

Ref QSELEC



PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les électriciens assurant l'installation, la mise en service, la maintenance et les périodiques d'équipements tests intégrés aux Systèmes instrumentés de sécurité (SIS).



PRÉ-REQUIS

délivrance de l'attestation compétence nécessite un pré-requis : une expérience récente d'une durée minimum d'un an est demandée, en rapport avec l'exploitation d'une unité de production contenant des Systèmes Instrumentés de Sécurité. Un dossier vous sera transmis au préalable.

CONTENU

La formation comprend un exposé illustré d'exemples/exercices concrets mettant en valeur le rôle des électriciens dans la sécurité fonctionnelle et l'acquisition de documents type pour l'écriture de procédures de tests des actionneurs électriques alimentant les appareils du SIS.

OBJECTIFS

- Répondre aux exigences de la norme IEC 61511.
- Connaître les rôles et les responsabilités d'un électricien intervenant sur un équipement d'un SIS.
- Comprendre les interactions avec les autres activités et acteurs du cycle de vie pour instaurer une démarche commune en sécurité fonctionnelle. Obtenir un certificat de compétences en sécurité fonctionnelle Quali-SIL ELEC.

ATTESTATION DE COMPÉTENCES «QUALI-SIL»

Un examen d'une heure en fin de journée (comprenant des questions à choix multiples et des questions ouvertes) permet de valider les compétences.

En fonction des résultats à l'examen, l'INERIS délivre une "attestation de compétence" (valable 5 ans, renouvelable sous conditions).

DURÉE

1 jour (soit 7h dont 1h d'examen)

€ PRIX

720€ HT / stagiaire + 120€ pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. Les repas sont compris.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates







QUALI-SIL MACHINE

Ref QSMAC



PUBLIC

Ingénieurs sécurité des procédés, bureau d'étude et maintenance EIA, du industriels process et/ou concepteurs, fabricants ou importateurs de machines mises en œuvre dans les procédés industriels.



Avoir des connaissances en sécurité fonctionnelle procédé et/ou machine.

L'évaluation est basée sur un dossier de prérequis et un examen en fin de formation.

CONTENU

- Contexte de la sécurité fonctionnelle Procédé et Machine,
- La sécurité fonctionnelle dans le secteur des machines,
- La sécurité fonctionnelle dans le secteur des procédés,
- Interactions entre les automatismes de sécurité Procédé et Machine,
- Bilan Certification.

OBJECTIFS

- Définir et illustrer les objectifs de la sécurité machine et de la sécurité des procédés,
- Expliquer les principes fondamentaux, les divergences et similitudes lors de l'analyse de risques, de la conception, de l'installation et de la maintenance de fonctions de sécurité mises en œuvre dans le secteur des machines (ISO 13 849, CEI 62 061) et celui des procédés (CEI 61 511),
- Intégrer et faire cohabiter des fonctions de sécurité machine (Occupational Safety Sécurité au travail) avec des fonctions de sécurité procédé (Process safety),
- Mettre en œuvre les compétences nécessaires pour concevoir, installer, maintenir et tester des systèmes automatisés de sécurité en respectant les exigences de sécurité machine et les sécurités procédé et environnementale,
- Collaborer avec d'autres acteurs impliqués dans le cycle de vie des systèmes (constructeur et fournisseur de machine, sécurité procédé, HSE, ...) pour instaurer une démarche commune axée sur la sécurité fonctionnelle.
- Acquérir la certification de compétences en sécurité fonctionnelle Quali-SIL Machine ou FS Machine.

ATTESTATION DE COMPÉTENCES «QUALI-SIL»

Un examen de 2h00 en fin de stage (comprenant des questions à choix multiples, des questions ouvertes et des exercices) permet de valider les compétences.

Les candidats à la certification Quali-Machine doivent être titulaire d'un certificat Quali-SIL ING ou CIM en cours de validité.

Après évaluation, si les conditions sont réunies, le certificat Quali-SIL Machine est délivré pour une période de 5 ans et le certificat Quali-SIL ING ou CIM est automatiquement prolongé de 2 ans pour les certificats initiaux ou de 5 ans pour les certificats déjà renouvelés après une formation de recyclage.

Les personnes non-titulaires d'un certificat Quali-SIL ING ou CIM sont candidats à la certification Quali-SIL Machine. Elles doivent justifier des connaissances de base en sécurité fonctionnelle et d'une expérience industrielle de 2 ans dans une activité du cycle de vie du contrôle-commande industriel. L'obtention postérieure d'un certificat Quali-SIL ING ou CIM permet d'obtenir automatiquement la certification Quali-SIL Machine (sous conditions).

DURÉE

2,5 jours (soit 18h dont 2h examen)

PRIX €)

1900€ HT / stagiaire + 235€ pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. Les repas sont compris.



▼ SESSIONS

14-15-16 mai 2025 / Paris







FONCTIONS INSTRUMENTÉES DE SÉCURITÉ NIVEAUX SIL ET NORMES CEI 61508/61511

Ref FIS







PUBLIC

Ingénieurs et techniciens en charge de la conception, la maintenance et l'exploitation Fonctions des Instrumentées de Sécurité.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

CONTENU

- Problématiques générales du management des risques industriels
- Présentation du contexte normatif : norme fondamentale CEI 61508, les normes orientées par secteur, la norme CEI 61511.
- La détermination des Fonctions Instrumentées de Sécurité (FIS ou SIF) et des SIL requis.
- Les principales prescriptions requises pour satisfaire le SIL requis : disponibilité à la sollicitation PFD de la FIS, les contraintes architecturales, les exigences de la conception, les contraintes du cycle de vie du SIS.
- L'évaluation des SIL réels : évaluation qualitative, analyse AMDEC, évaluation probabiliste.
- Comment intégrer les exigences de la norme dans les projets industriels : recommandations d'amélioration : choix techniques, architectures, procédures de maintenance.

OBJECTIFS

Fournir aux stagiaires les connaissances et méthodes pour mettre en œuvre une démarche d'évaluation et d'amélioration de l'intégrité des Fonctions Instrumentées de Sécurité, dans le cadre d'un projet ou d'un site industriel à risque, conformément aux référentiels CEI 61508 et CEI 61511.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation des concepts et des méthodes.

Etudes de cas issues de projets réels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des questions à choix multiples et des questions ouvertes à la fin du stage permettent de valider les compétences.

- DURÉE 2 jours (soit 14h)
- **€** PRIX 1600€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



✓ SESSIONS

21-22 novembre 2024 / Aix * 1-2 avril 2025 / Paris 20-21 novembre 2025 / Aix







RÉGLEMENT (2006/42/CE & UE 2023/1230) ET SÉCURITÉ FONCTIONNELLE (ISO 13849 ET CEI 62061) MACHINE

Ref DM



PUBLIC

Ingénieurs et techniciens en charge de la conception, la maintenance et l'exploitation des systèmes sécurité des machines.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

CONTENU

Introduction

• Contexte règlementaire : Marquage CE

Règlementation

- Présentation de la réglementation
- Directive machine 2006/42/CE & Règlement machine UE2023/1230
- Les évolutions

Analyse des risques et réduction du risque

• Méthode d'analyse des risques selon l'ISO 12100

Réduction des risques

- Fonction instrumentée de sécurité
- Niveau PL (ISO 13849)
- Niveau SIL (CEI 62061)

Déroulement de la démarche sur des exemples Synthèse / Débat avec les participants

OBJECTIFS

- Fournir les connaissances et méthodes pour mettre en œuvre la démarche de la directive machine 2006/42/CE et du règlement (UE) 2023/1230 et des normes ISO 12100, ISO 13849/CEI62061.
- Comprendre les nouvelles approches, et les appliquer sur des exemples concrets
- Partager l'expérience d'ISO Ingénierie et des participants
- Sensibiliser à la maîtrise de l'organisation et des compétences

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation des concepts et méthodes.

Études de cas issues de projets réels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des questions à choix multiples et des questions ouvertes à la fin du stage permettent de valider les compétences.

DURÉE 2 jours (soit 14h)

PRIX

1600€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



SESSIONS

18-19 novembre 2024 / Lyon * 19-20 juin 2025 / Paris 16-17 octobre 2025 / Lyon



MAÎTRISE DES RISQUES INDUSTRIELS

19

Méthodes d'analyses de risques industriels : APR, HAZOP, AMDEC, ...) 20

Analyse de risques : méthode de risques HAZOP -Approfondie 21

ATEX niveau 0 : sensibilisation

22

ATEX niveau 1 : intervenir en zone ATEX

23

ATEX niveau 2 : intervenir sur les équipements ATEX

24

ISM-ATEX niveau 0 personnel intervenant

Ism•ATE

25

ISM-ATEX niveau 1 agent d'exécution option électrique

Ism•ATEX

26

ISM-ATEX niveau 1 agent d'exécution option mécanique

Ism•ATE

27

ISM-ATEX niveau 2 option électrique

Ism•ATE

28

ISM-ATEX niveau 2 option mécanique

Ism•ATE

29

ICPE, SEVESO, III, IED : les évolutions réglementaires 30

Justification du niveau de confiance (MMR/MMR-I/FIS)





MÉTHODES D'ANALYSE DES RISQUES INDUSTRIELS

Ref MAR



PUBLIC

Ingénieurs et techniciens HSE, sécurité des procédés, ou en charge de la conception ou l'amélioration des outils de production industriels.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

POUR ALLER PLUS LOIN

Calcul SIL

CONTENU

Pourquoi faire une Analyse des Risques ?

- Identifier les données disponibles, la problématique, l'objectif et le public.
- Découvrir les différentes méthodes d'Analyse des Risques, les requis et leurs finalités.

Présentation sommaire des différentes méthodes d'Analyse des Risques :

- Analyse Préliminaire des Risques
- HAZOP / revue sur schémas
- LOPA (Normes NF EN 61508 et 61511)
- What If
- AMDEC
- Arbres de défaillance
- SIMOPS
- Disponibilité
- 5M

Les outils informatiques d'aide à l'élaboration des Analyses des Risques.

OBJECTIFS

- Identifier la méthode d'Analyse des Risques adaptée à ses besoins,
- Organiser une Analyse de Risques,
- Savoir porter un jugement sur la qualité d'une Analyse des Risques et exploiter les résultats dans : le document unique, l'étude de dangers, POI, revue REX, ...

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation des concepts et méthodes.

Présentation d'exemples concrets rencontrés dans l'industrie.

Études de cas issues de projets réels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des questions à choix multiples et des questions ouvertes à la fin du stage permettent de valider les compétences.

DURÉE
3 jours (soit 21h)

€ PRIX

2200€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



SESSIONS

25-26-27 novembre 2024 / Paris 19-20-21 mai 2025 / Lyon 26-27-28 novembre 2025 / Paris







ANALYSE DE RISQUES : MÉTHODE HAZOP - APPROFONDIE

Ref HAZOPA



PUBLIC

Ingénieurs techniciens HSE. et sécurité des procédés, ou en charge de la conception ou l'amélioration des outils de production industriels.



PRÉ-REQUIS

Connaitre les bases de l'Analyse de risques.

ISO Ingénierie propose une formation d'introduction à la méthode HAZOP en e-learning ou bien une formation aux méthodes d'analyse de risques (MAR) en présentiel.

POUR ALLER PLUS LOIN

Calcul SIL

CONTENU

Mise en place d'exercices afin de mettre en pratique ce qui a été vu lors de la formation initiale ou e-learning:

• Préparer une HAZOP

- Lecture de PID,
- Rappel des requis,
- Découpage due installation en nœuds sur PID.

Animer une HAZOP

- Conseils en animation, posture à tenir,
- Vérification obligatoires,
- Porter un regard critique sur une analyse HAZOP,
- Gestion d'équipe et du scribe.

Rédiger un rapport type

- Contenu,
- Fiche d'action,
- Suite de l'analyse.
- Évaluation

OBJECTIFS

- Être préparer à l'animation d'un groupe de travail HAZOP,
- Comprendre le rôle de l'animateur, les erreurs à éviter, l'attendu,
- Maîtriser la méthodologie HAZOP.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Cas pratique d'exemples industriels.

Mise en situation.

Possible exemples du client.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des questions à choix multiples et des questions ouvertes à la fin du stage permettent de valider les compétences.

DURÉE DURÉE

E-learning: 3h environ

Approfondie: 2 jours (soit 14h)

€ PRIX

185€ HT / stagiaire (prix de lancement e-learning) **1600€ HT / stagiaire - Approfondie** Les repas sont compris.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates.







ATEX NIVEAU 0 SENSIBILISATION

Ref ATEX NO





PUBLIC

Toute personne amenée à accéder en zone à risque d'explosion, sans y exercer une activité spécifique.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

CONTENU

- Qu'est-ce qu'une ATEX ?
- Quand peut-on être en présence d'une ATEX ?
- Comment une ATEX peut-elle exploser?
- Quelles sont les substances inflammables ?
- Comment éviter l'explosion d'une ATEX ?
- Moyens de prévention et de protection contre les explosions,
- Identifier les procédures d'accès et consignes générales à respecter en zone ATEX.
- Délivrance d'une attestation de formation

OBJECTIFS

Ce module vise à apporter les connaissances pour accéder à une zone ATEX en respectant les règles de sécurité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exemples pratiques (cas, matériel, vidéo ...),
- Formateur expérimenté en risque industriel,
- Fourniture du support,
- Adaptation aux activités de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un questionnaire de validation des acquis sera effectué en fin de formation selon le référentiel client le cas échéant.

- **DURÉE** 1/2 journée (soit 3,5h)
- **€** PRIX 200€ HT / stagiaire



SESSIONS

Nous consulter pour les dates







ATEX NIVEAU 1 INTERVENIR EN ZONE ATEX

Ref ATEX N1





PUBLIC

Toute personne amenée à travailler en zone à risque d'explosion, mais sans intervenir sur un équipement soumis à la réglementation ATEX.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

CONTENU

Contexte Réglementaire et Normatif

- Réglementation applicable aux exploitants industriels utilisateurs de matériels ATEX (Directive 1999/92/CE),
- Réglementation concernant les matériels destinés à être installés et utilisés en atmosphère explosible (Directive 2014/34/UE).

Généralités sur les explosions

- Mécanisme de l'explosion,
- Paramètres de l'explosion.

Notions techniques sur les atmosphères explosibles

- Formation des ATEX gaz, vapeur et poussière,
- Classement des emplacements.

Règles d'intervention en ATEX

- Mesures de protection (détection, ventilation ...),
- Mesures organisationnelles (procédures, instructions, signalisation).

Document Relatif à la Protection Contre les Explosions

- Mesures de protection (détection, ventilation ...),
- Mesures organisationnelles (procédures, instructions, signalisation).

Questionnaire de validation des acquis

OBJECTIFS

Ce module vise à apporter les connaissances nécessaires à l'application des prescriptions minimales visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés au risque d'atmosphères explosibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exemples pratiques (cas, vidéo ...),
- Contrôle des connaissances par QCM,
- Formateur expérimenté en risque industriel,
- Fourniture du support,
- Adaptation aux activités de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un questionnaire de validation des acquis sera effectué en fin de formation selon le référentiel client le cas échéant.

- DURÉE 1 jour (soit 7h)
- **€** PRIX 385€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates







ATEX NIVEAU 2 INTERVENIR SUR LES **ÉQUIPEMENTS ATEX**

Ref ATEX N2





PUBLIC

Personnel encadrant, chef d'équipe, Responsable maintenance.



PRÉ-REQUIS

Formation ATEX Niveau recommandée

CONTENU

Contexte Réglementaire et Normatif

- Réglementation applicable aux exploitants industriels utilisateurs de matériels ATEX (Directive 1999/92/CE),
- Réglementation concernant les matériels destinés à être installés et utilisés en atmosphère explosible (Directive 2014/34/UE).

Généralités sur les explosions

- Mécanisme de l'explosion,
- Paramètres de l'explosion,
- Classement des emplacements.

Règles d'intervention en ATEX

- Mesures de protection (détection, ventilation ...),
- Installation et maintenance des équipements électriques et mécaniques ATEX (normes EN/CEI 60 079 et EN/ISO 80 079),
- Inspection des équipements ATEX (EN 60079-17),
- Mesures organisationnelles (procédures, instructions, signalisation).

OBJECTIFS

Ce module vise à apporter les connaissances pour sélectionner, installer et inspecter les équipements électriques et mécaniques en zones ATEX.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exemples pratiques (cas, matériel, vidéo ...),
- Contrôle des connaissances par QCM,
- Formateur expérimenté en risque industriel,
- Fourniture du support,
- Adaptation aux activités de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un questionnaire de validation des acquis sera effectué en fin de formation selon le référentiel client le cas échéant.

- **DURÉE** 2 jours (soit 14h)
- **€** PRIX 800€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates







ISM-ATEX NIVEAU 0 PERSONNEL INTERVENANT







PUBLIC

Toute personne amenée à travailler en zone à risque d'explosion pour des électriques et non opérations non mécaniques.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.



ATTESTATION

Délivrance d'une attestation ISM-ATEX Niveau 0. Validité: 3 ans

FORMATEUR

Animation par formateur expérimenté et Niveau ISM-ATEX 3.2 EM.

CONTENU

Le programme de la formation initiale est le suivant :

- Définition rapide de l'ATEX
- Sensibilisation aux explosions
 - Les notions succinctes et pratiques de zone explosives/ATEX
 - Connaître les risques et les effets d'une explosion. Utilisation d'exemples significatifs avec films/photos
 - Les mécanismes d'une explosion. Le triangle du feu. Notions succinctes et pratiques des domaines d'explosivité
 - Les substances inflammables les plus dangereuses (hydrogène, ...)
- Savoir se repérer dans une zone ATEX
 - Le panneau ATEX
 - Qu'est-ce qu'un plan de zone
- Savoir ce que je dois faire en zone ATEX. Savoir quelles procédures je dois appliquer et pourquoi
 - Permis de feu
 - Accès des véhicules en unité
 - Impact sur les EPI (vêtements de travail et chaussures de sécurité antistatiques)
 - Procédure d'urgence
- Savoir ce que je ne dois pas faire en zone ATEX
 - o Les risques des chocs accidentels : étincelle, dégradation d'un équipement ATEX (perte de ses caractéristiques)
- Connaître le matériel adapté et interdit en zone ATEX
 - L'outillage ATEX (bronze...)
 - Savoir identifier simplement un matériel ATEX par les lettres EX.

L'utilisation d'outillage électrique en zone explosive (ex : visseuse-déviseuse, multimètres, Nettoyeur HP autonome, etc.)

- o Elec. Statique, tresses de continuité électrique des tuyauteries, mise à la terre
- "Comment mon métier est-il impacté ?"
- Contrôle des connaissances par QCM exigé

Le programme de la session de recyclage est le même que la session initiale avec les mises à jour apparues.

OBJECTIFS

Acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires afin de pouvoir travailler en toute sécurité en zone à risques d'explosion mais sans intervenir sur les équipements soumis à la réglementation ATEX et sans exercer des opérations d'ordre électriques et mécaniques. Il s'agit des travaux de nettoyage, peinture, manutention, calorifuge, tuyauterie, etc.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint,

Matériel ATEX,

Support sous format informatique ou papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un contrôle continu des acquis est effectué au fil de l'eau par l'animateur. Un contrôle formel selon le référentiel Ineris est effectué à l'issue de la formation.

DURÉE 1/2 journée



200€ HT / stagiaire + 70€ de frais d'examen.

Les certificats sont à la charge du client. Le Nom/Prénom du formateur ISO Ingénierie devra obligatoirement être mentionné en tant que "Formateur" dans la demande des badges auprès de l'INERIS.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates.

Cette formation est également dispensée en Recyclage. Nous consulter si besoin.







ISM-ATEX NIVEAU 1 AGENT D'EXÉCUTION OPTION ÉLECTRIQUE

Ref ISM ATEX N1-E





PUBLIC

Cette formation est destinée à toute personne intervenant sur site, sur des d'équipements électriques et l'instrumentation soumis à la réglementation en vigueur. Elle est toujours encadrée par une personne certifiée « Personne Autorisée 2-E ».



PRÉ-REQUIS

Connaissances élémentaires en électricité.

ATTESTATION

Délivrance d'une attestation ISM-ATEX Niveau 1E et d'un certificat 1E par l'INERIS.

Validité : 3 ans



FORMATEUR

Animation par formateur expérimenté et Niveau ISM-ATEX 3.2 EM.

CONTENU

Le programme de la formation <u>initiale</u> est le suivant :

- Présentation générale des modes de protection électriques normalisés et des règles de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosibles;
- Les marquages des matériels ;
- Règles d'intervention en ATEX ;
- Évaluations initiales Chargé d'Exécution Niveau 1;
- Exercices pratiques : inspection de matériels avec rédaction d'une fiche d'écart.

Le programme de la session de <u>recyclage</u> est le suivant :

- Retour d'expérience et échanges techniques ;
- Rappels (généralités ATEX, marquages, etc.);
- Informations sur les évolutions normatives et leurs impacts métier ;
- Exercices pratiques tels que proposés dans la formation initiale niveau 1 "Chargé d'Exécution Niveau 1";
- Évaluation de renouvellement.

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires afin de pouvoir intervenir sur site, pour l'installation et/ou la maintenance d'équipements électriques et l'instrumentation soumis à la réglementation en vigueur.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint,

Matériel ATEX,

Support sous format informatique ou papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un contrôle continu des acquis est effectué au fil de l'eau par l'animateur. Un contrôle formel selon le référentiel Ineris est effectué à l'issue de la formation.

DURÉE

1,5 jours (soit 10h)



PRIX

700€ HT / stagiaire + 70€ de frais d'examen. Les repas sont compris.

Les certificats sont à la charge du client. Le Nom/Prénom du formateur ISO Ingénierie devra obligatoirement être mentionné en tant que "Formateur" dans la demande des badges auprès de l'INERIS.

Nous consulter pour les tarifs en INTRA.

Possibilité de cumuler cette formation avec le niveau 1M. Dans ce cas, durée : 2 jours (soit 14h), tarif : 800€.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates.

Cette formation est également dispensée en Recyclage. Nous consulter si besoin.







ISM-ATEX NIVEAU 1 AGENT D'EXÉCUTION OPTION MÉCANIQUE

Ref ISM ATEX N1-M







PUBLIC

Cette formation est destinée à toute personne intervenant sur site, sur des d'équipements non électriques (Mécanique) soumis à la réglementation en vigueur.

Elle est toujours encadrée par une personne certifiée « Personne Autorisée 2-M ».



PRÉ-REQUIS

Connaissances élémentaires en mécanique.



ATTESTATION

Délivrance d'une attestation ISM-ATEX Niveau 1M et d'un certificat 1M par l'INERIS.

Validité : 3 ans



FORMATEUR

Animation par formateur expérimenté et Niveau ISM-ATEX 3.2 EM.

CONTENU

Le programme de la formation <u>initiale</u> est le suivant :

- Présentation générale des modes de protection non-électriques normalisés et des règles de maintenance des équipements non-électriques destinés aux atmosphères explosibles ;
- Les marquages des matériels ;
- Règles d'intervention en ATEX ;
- Évaluations initiales Chargé d'Exécution Niveau 1.

Le programme de la session de <u>recyclage</u> est le suivant :

- Retour d'expérience et échanges techniques ;
- Rappels (généralités ATEX, marquages, etc.);
- Informations sur les évolutions normatives et leurs impacts métier ;
- Étude(s) de cas couvrant l'ensemble des aspects techniques liés à la conception/ingénierie, réalisation et à la maintenance des installations en ATEX;
- Évaluation de renouvellement.

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires afin de pouvoir intervenir sur site, pour l'installation et/ou la maintenance d'équipements non électriques (mécanique) soumis à la réglementation en vigueur.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint,

Matériel ATEX,

Support sous format informatique ou papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un contrôle continu des acquis est effectué au fil de l'eau par l'animateur. Un contrôle formel selon le référentiel Ineris est effectué à l'issue de la formation.

DURÉE
1 jour (soit 7h)

l'INERIS.



385€ HT / stagiaire + 70€ de frais d'examen. Les repas sont compris.

Les certificats sont à la charge du client. Le Nom/Prénom du formateur ISO Ingénierie devra obligatoirement être mentionné en tant que "Formateur" dans la demande des badges auprès de

Possibilité de cumuler cette formation avec le niveau 1E. Dans ce cas, durée : 2 jours (soit 14h), tarif : 800€.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates.

Cette formation est également dispensée en Recyclage. Nous consulter si besoin.







ISM-ATEX NIVEAU 2 OPTION ÉLECTRIQUE

Ref ISM ATEX N2-E









PUBLIC

Cette formation est destinée à toute chargés personne encadrant des d'exécution site intervenant sur ou intervenant sur des équipements électriques et de l'instrumentation soumis à la réglementation en vigueur.

Elle peut intervenir seule ou en tant que responsable des phases d'une installation.



PRÉ-REQUIS

Connaissances élémentaires en électricité. Formation ISM-ATEX – Niveau 1.



ATTESTATION

Délivrance d'une attestation ISM-ATEX Niveau 2E et d'un certificat 2E par l'INERIS.

Validité : 3 ans



FORMATEUR

Animation par formateur expérimenté et Niveau ISM-ATEX 3.2 EM.

CONTENU

Le programme de la formation <u>initiale</u> est le suivant :

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières ;
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE);
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 94/9/CE);
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières);
- Les différents modes de protection électriques normalisés ;
- Les règles de conception/ingénierie, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosibles;
- Les marquages et les différents types de certificats ;
- Règles d'intervention en ATEX ;
- Mise en pratique du référentiel de certification ISM-ATEX;
- Évaluations initiales Personnes Autorisées Niveau 2.

Le programme de la session de <u>recyclage</u> est le suivant :

- Retour d'expérience et échanges techniques.
- Rappels (généralités ATEX, marquages, etc.)
- Informations sur les évolutions normatives et leurs impacts métier. Etude(s) de cas couvrant l'ensemble des aspects techniques liés à la conception/ingénierie, réalisation et à la maintenance des installations en ATEX ou exercices pratiques tels que proposés dans la formation initiale niveau 1.
- Évaluation de renouvellement.

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires afin de pouvoir intervenir sur site, pour la conception, la réalisation / l'Installation et/ou la maintenance d'équipements électriques et l'instrumentation soumis à la réglementation en vigueur.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint.

Matériel ATEX,

Support sous format informatique ou papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un contrôle continu des acquis est effectué au fil de l'eau par l'animateur. Un contrôle formel selon le référentiel Ineris est effectué à l'issue de la formation.

DURÉE 3 jours (soit 21h)

PRIX €

1150€ HT / stagiaire + 70€ de frais d'examen.

Les repas sont compris.

Les certificats sont à la charge du client. Le Nom/Prénom du formateur ISO Ingénierie devra obligatoirement être mentionné en tant que "Formateur" dans la demande des badges auprès de l'INERIS.

Possibilité de cumuler cette formation avec le niveau 2M. Dans ce cas, durée : 4 jours (soit 28h), tarif : 1450€.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates.

Cette formation est également dispensée en Recyclage. Nous consulter si besoin.







ISM-ATEX NIVEAU 2 OPTION MÉCANIQUE

Ref ISM ATEX N2-M











PUBLIC

Cette formation est destinée à toute encadrant chargés personne des d'exécution site intervenant sur ou équipements intervenant sur des électriques et de l'instrumentation soumis à la réglementation en vigueur.

Elle peut intervenir seule ou en tant que responsable des phases d'une installation.



PRÉ-REQUIS

Connaissances élémentaires en électricité. Formation ISM-ATEX – Niveau 1.



ATTESTATION

Délivrance d'une attestation ISM-ATEX Niveau 2M et d'un certificat 2M par l'INERIS.

Validité : 3 ans



FORMATEUR

Animation par formateur expérimenté et Niveau ISM-ATEX 3.2 EM.

CONTENU

Le programme de la formation <u>initiale</u> est le suivant :

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières ;
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE);
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 94/9/CE);
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières);
- Les différents modes de protection électriques normalisés ;
- Les règles de conception/ingénierie, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosibles;
- Les marquages et les différents types de certificats ;
- Règles d'intervention en ATEX ;
- Mise en pratique du référentiel de certification ISM-ATEX ;
- Évaluations initiales Personnes Autorisées Niveau 2.

Le programme de la session de <u>recyclage</u> est le suivant :

- Retour d'expérience et échanges techniques.
- Rappels (généralités ATEX, marquages, etc.)
- Informations sur les évolutions normatives et leurs impacts métier. Etude(s) de cas couvrant l'ensemble des aspects techniques liés à la conception/ingénierie, réalisation et à la maintenance des installations en ATEX ou exercices pratiques tels que proposés dans la formation initiale niveau 1.
- Évaluation de renouvellement.

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires afin de pouvoir intervenir sur site, pour la conception, la réalisation / l'Installation et/ou la maintenance d'équipements électriques et l'instrumentation soumis à la réglementation en vigueur.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint,

Matériel ATEX,

Support sous format informatique ou papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un contrôle continu des acquis est effectué au fil de l'eau par l'animateur. Un contrôle formel selon le référentiel Ineris est effectué à l'issue de la formation.

DURÉE. 3 jours (soit 21h)

€ PRIX

1150€ HT / stagiaire + 70€ de frais d'examen. Les repas sont compris.

Les certificats sont à la charge du client. Le Nom/Prénom du formateur ISO Ingénierie devra obligatoirement être mentionné en tant que "Formateur" dans la demande des badges auprès de l'INERIS.

Possibilité de cumuler cette formation avec le niveau 2M. Dans ce cas, durée : 4 jours (soit 28h), tarif : 1450€.



SESSIONS

Nous consulter pour les dates.

Cette formation est également dispensée Recyclage. en Nous consulter si besoin.







ICPE, SEVESO III, IED: LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Ref ICPE



PUBLIC

Ingénieurs et techniciens en charge de la conception ou l'amélioration des outils de production industriels.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

CONTENU

- Les évolutions réglementaires applicables aux ICPE Évolution de la nomenclature, des régimes IED , SEVESO III
- Le suivi de la situation administrative de ses ICPE, Changement d'exploitant, Modification de l'installation
- Les différents types de dossiers réglementaires aujourd'hui
- Dossier d'enregistrement
- DDAE (études d'impact et de dangers)
- Démarche pédagogique :
 - Dossier de réexamen (IED) L'Identification et le respect des prescriptions applicables
 - Arrêtés types, arrêtés préfectoraux, Arrêté du 2 fév 1998...
- Valeurs limites d'émission fondées sur les MTD (conclusions)
- La maîtrise du risque industriel sur son site : SEVESO seuil haut/bas, Spécificités des sites SEVESO (PPAM, SGS, PPRT,...)

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions notables récentes de la réglementation.
- Valider son régime ICPE et anticiper les changements de régime.
- Comprendre le nouveau régime d'enregistrement et les seuils de classification.
- Réaliser avec succès ses dossiers et études prescrites : DAE, EDD, Etude d'Impact, Dossier de réexamen.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation des grands principes et méthodes.

Présentation de cas concrets.

Étude en commun d'une installation classée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des questions à choix multiples et des questions ouvertes à la fin du stage permettent de valider les compétences.

DURÉE
2 jours (soit 14h)

€ PRIX

1600€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



SESSIONS

7-8 novembre 2023 / Paris2-3 juin 2025 / Paris17-18 novembre 2025 / Paris







JUSTIFICATION DU NIVEAU DE CONFIANCE DES BARRIÈRES (MMR/MMR-I)

Ref JNC







PUBLIC

Ingénieurs et techniciens en charge des MMR et MMR-I, responsables d'exploitation.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

CONTENU

- Évolution du contexte réglementaire,
- L'analyse des risques, le point de départ de tout,
- Définition et caractérisation d'une barrière (efficacité, temps de réponse, niveau de confiance),
- Présentation des différents types de barrière,
- Justification du niveau de confiance selon les Omega 10 et 20 (NC),
- Justification du niveau de confiance selon les normes CEI 61508 et 61511 (SIL),
- Identification des éléments clés d'un dossier de suivi des barrières,
- Illustration par des exemples pratiques.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la maîtrise du niveau de confiance des barrières,
- Savoir utiliser une méthode d'évaluation des performances des barrières techniques et humaines de sécurité.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation des grands principes et méthodes.

Présentation de cas concrets.

Étude en commun d'une installation classée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des questions à choix multiples et des questions ouvertes à la fin du stage permettent de valider les compétences.

- DURÉE . 2 jours (soit 14h)
- **€** PRIX 1600€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



SESSIONS

16-17 juin 2025 / Paris



CONTRÔLE COMMANDE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE







CONTRÔLE COMMANDE NUCLÉAIRE: NORME 61513 ET DÉMARCHE DE QUALIFICATION

Ref NUC



Public

Ingénieurs et techniciens dans les domaines suivants : architecte système, développement logiciel, développement matériel, sûreté nucléaire, qualité



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

CONTENU

- Contexte normatif et réglementaire du contrôle commande de sûreté nucléaire,
- Présentation de la norme CEI 61513, norme mère du secteur nucléaire relative aux systèmes d'I&C,
- Présentation de la norme CEI 61226 concernant la classification des fonctions d'I&C en catégories selon leur importance pour la sûreté nucléaire, introduction au concept de défense en profondeur,
- Présentation des normes 60880 et 62138 concernant les aspects logiciels : notion de cycle de vie et de sûreté logiciel,
- Présentation de l'ingénierie des exigences et de suivi nécessaire pour la qualification d'un système d'I&C nucléaire,
- Présentation des démarche de cybersécurité adaptée au contexte nucléaire en lien avec le CEI 62645,
- Définition d'un matériel d'un système informatique pour le contrôle commande de sureté nucléaire selon la CEI 60987,
- Sélection des composants préexistants, en particulier des « Smart Devices » avec la CEI 62671,
- Présentation de la norme CEI 60780 traduisant la démarche de qualification,
- Retour d'expérience du milieu nucléaire Synthèse / Débat avec les participants.

OBJECTIFS

- Familiariser les participants aux normes en vigueur dans le milieu du contrôle commande nucléaire
- Illustrer l'approche déterministe au travers d'exemples concrets
- Partager le retour d'expérience d'ISO Ingénierie dans le domaine du contrôle commande nucléaire

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation des normes.

Présentation de cas concrets du milieu nucléaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des exercices et QCM tout au long de la formation permettent de valider les compétences.

DURÉE2 jours (soit 14h)

€ PRIX

1600€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



SESSIONS

14-15 novembre 2024 / Aix16-17 juin 2025 / Aix17-18 novembre 2025 / Aix







INGÉNIERIE DES EXIGENCES FORMATION ADMINISTRATEUR REQTIFY





PUBLIC

Ce stage est destiné aux ingénieurs ou techniciens qui vont devoir gérer des exigences pour un projet. Cette gestion des exigences peut être dans un but de performance ou liée à une contrainte normative.



PRÉ-REQUIS

Ce stage concerne les pratiques d'ingénierie des exigences ainsi que l'utilisation de l'outil REQTIFY, il n'y a pas de prérequis particulier en dehors l'utilisation future du logiciel REQTIFY.

Il est nécessaire de venir avec son ordinateur (et de communiquer des informations sur celui-ci) afin de installer des pouvoir licences temporaires de l'outil les pour exercices.

CONTENU

- Présentation de l'ingénierie des exigences
- Utilisation de l'outil REQTIFY : niveau utilisateur
- Présentation des bonnes pratiques de l'ingénierie des exigences appliquées à l'outil
- Gestion des types et expressions régulières : Niveau administrateur
- Création des rapports personnalisés et du multi-projet : Niveau administrateurs

OBJECTIFS

- Introduire les bases de l'ingénierie des exigences
- Apprendre l'utilisation de l'outil REQTIFY : Niveau utilisateur
- Donner les bonnes pratiques d'ingénierie des exigences pour l'utilisation de l'outil REQTIFY
- Apprendre les fondamentaux de l'utilisation avancée de REQTIFY : Niveau administrateur

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Support de présentation.

Exercices appliqués sur l'outil REQTIFY.

Retour d'expérience sur les projets réalisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des exercices pratiques sur l'outil tout au long de la formation permettent de valider les compétences.

DURÉE 2 jours (soit 14h)

€ PRIX

1600€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



SESSIONS

25-26 novembre 2024 / Aix 17-18 mars 2025 / Aix 24-25 novembre 2025 / Aix









CYBERSÉCURITÉ DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET NUCLÉAIRES

Ref CYB



PUBLIC

BU/Direction Direction de de site/Direction technique/ Responsables services de ingénieurs d'études, bureaux services EIA, sécurité industrielle



PRÉ-REQUIS

générales Connaissances des systèmes informatiques et systèmes de conduite d'unités.

CONTENU

<u>Première journée</u> : Enjeux de cybersécurité industrielle

- Problématiques de la cybersécurité industrielle
- Enjeux économiques
- Cadre normatif et législatif : OIV, OSE, 27000, CEI 62443
- Homologation et certification : ANSSI, EBIOS
- Norme CEI 62443 pour la cybersécurité industrielle
 - Présentation de la norme CEI 62443
 - Liens entre les normes CEI 62443 et CEI 61511 pour la sécurité fonctionnelle
- Démarche d'analyse de risques
 - Analyse de risques procédé
 - Analyse de risques de cybersécurité industrielle
 - Classification des systèmes en SL (Security Level)
 - Comparatif avec la méthode EBIOS
- Mesures organisationnelles de la norme ISO 62443
 - Établir un plan de programme de sécurité
 - Rédiger un Plan de Continuité d'Activité
 - Sensibiliser et former son personnel à la cybersécurité

<u>Deuxième journée</u> : Étude de cas

- Analyse de risques du procédé
- Analyse de risque de cybersécurité suivant la norme CEI 62443
- Développement des 7 catégories d'exigences de la norme
 - Mesures techniques
 - Identification et contrôle d'authentification
 - Contrôles de sécurité
 - Intégrité des systèmes
 - Confidentialité des données
 - Restriction des flux de données
 - Réponse rapide aux événements

OBJECTIFS

- Comprendre la philosophie et les principes de mise en œuvre de la norme CEI 62443 pour la cybersécurité des installations industrielles
- Faire un focus particulier sur les démarches d'analyse de risques

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation des concepts et méthodes théoriques.

Présentation de cas concrets.

Étude de cas.

Approche participative et échanges entre participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des exercices et QCM tout au long de la formation permettent de valider les compétences.

- **DURÉE** 2 jours (soit 14h)
- **€ PRIX** 1600€ HT / stagiaire Les repas sont compris.



✓ SESSIONS

23-24 juin 2025 / Aix 6-7 octobre 2025 / Aix







QUALI-CYBER











PUBLIC

Cette formation vise les Ingénieurs, resp. projet, automaticiens, leaders (HSE, techniques sécurité des d'études, procédés, bureaux consultants, chefs de projets, intégrateurs de SIS, responsable de inspecteurs maintenance, service DREAL, informatique Industrielle, inspection, ...), ... en charge ou intervenant dans une des phases du cycle de vie de sécurité fonctionnelle qu'ils soient en mesure d'incorporer la cybersécurité dans leurs activités.



PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en sécurité fonctionnelle ou avoir suivi la formation Quali-SIL ING ou Quali-SIL CIM ou équivalente.

Connaissance de base en cybersécurité ou avoir suivi une cybersécurité formation en des systèmes industriels conforme au guide ANSSI (cf. guide ANSSI pour formation sur la cybersécurité des systèmes industriels) ou équivalente. Un dossier vous sera transmis au préalable.

CONTENU

- Introduction : Cadre et vocabulaire en cybersécurité
- Réglementation, normes et guide de référence en cybersécurité
- Cycle de vie Inventaire et évaluation initiale des risques de Cybersécurité en lien avec la sécurité fonctionnelle
- Appréciation détaillée des risques de Cybersécurité
- Spécification des exigences de cybersécurité (CSRS)
- Conception et mise en œuvre de la cybersécurité
- Installation et mise en service et validation
- Exploitation et maintenance
- Inspection Audit Gestion des modifications décommissioning
- Système de management de la cybersécurité et Cycle de vie de la sécurité fonctionnelle.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce module de formation est d'apporter, aux professionnels les compétences nécessaires à l'intégration de la cybersécurité dans le cycle de vie des Systèmes instrumentés de Sécurité (CEI 61 508/CEI 61 511).

Le module de formation est construit sur la base des exigences de la norme CEI EN 62443.

Certification « Quali-SIL - Cyber » associée vise à garantir que ces compétences sont acquises.

ATTESTATION DE COMPÉTENCES «QUALI-CYBER»

Un examen de 2h30 en fin de stage (comprenant des questions à choix multiples, des questions ouvertes et un exercice pratique) permet de valider les compétences. En fonction des résultats à l'examen, l'INERIS délivre une "attestation de compétence".

DURÉE

3,5 jours (soit 25h dont 2h30 d'examen)

€ PRIX

2350€ HT / stagiaire + 275€ pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. Les repas sont compris.



✓ SESSIONS

23-24-25-26 septembre 2024 / Lyon * 23-24-25-26 septembre 2025 / Lyon



BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscrivez-vous

FORMATION

QUALI-SIL

Participant



Service Formation



Nom:	Nom :
Prénom :	Téléphone :
Société :	Adresse mail :
Fonction:	N°TVA:
Téléphone :	Adresse :
Adresse mail :	
	Inclus le repas du Midi

Attentes / besoins :	

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription à : aurelia.chardon@iso-ingenierie.com



Nous remercions les services formations de nous avertir au préalable s'il y a des besoins spécifiques par rapport au handicap.

Contact référente handicap : denise.rustem@iso-ingenierie.com



<u>Date et lieu</u>: Cachet et signature:

Conditions générales

Le prix indiqué HT est soumis à la TVA 20%.

Ce prix couvre les frais pédagogiques et la documentation, les déjeuners pris en commun étant offerts.

Toute inscription annulée par le participant plus de 30 jours avant la date de la formation n'entraînera pas de facturation. En cas d'annulation trop tardive, ISO Ingénierie se réserve le droit de facturer des frais d'annulation :

- entre 10 et 30 jours avant la date de formation : facturation à 30%,

- moins de 10 jours (non compris) avant la date de formation : facturation à 50%,
- le jour de la formation ou annulation non communiquée : facturation à 100%. ISO Ingénierie se réserve la possibilité d'annuler le stage.

N° enregistrement organisme de formation : 93130708313

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard un mois avant le début de la formation Par courriel à <u>aurelia.chardon@iso-ingenierie.com</u>

Par courrier à ISO Ingénierie – 100 rue Pierre Duhem- 13290 Aix en Provence

Contact : Mme CHARDON 06 84 12 07 12 - 04 42 24 51 41



BULLETIN **D'INSCRIPTION**

Inscrivez-vous

FORMATION

Participant (2)	Service Formation
Nom :	Nom :
Prénom :	Téléphone :
Société :	Adresse mail :
Fonction:	N°TVA:
Téléphone :	Adresse:
Adresse mail :	Prix : €
	Inclus le repas du Midi
Attentes / besoins :	
Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription à	a: <u>aurelia.chardon@iso-ingenierie.com</u>
Nous remercions les services forn besoins spécifiques par rapport au	nations de nous avertir au préalable s'il y a des u handicap.

Contact référente handicap : denise.rustem@iso-ingenierie.com

Date et lieu: **Cachet et signature :**

Conditions générales

Le prix indiqué HT est soumis à la TVA 20%.

Ce prix couvre les frais pédagogiques et la documentation, les déjeuners pris en commun étant offerts.

Toute inscription annulée par le participant plus de 30 jours avant la date de la formation n'entraînera pas de facturation.

En cas d'annulation trop tardive, ISO Ingénierie se réserve le droit de facturer des frais d'annulation :

- entre 10 et 30 jours avant la date de formation : facturation à 30%,
- moins de 10 jours (non compris) avant la date de formation : facturation à 50%,
- le jour de la formation ou annulation non communiquée : facturation à 100%.

ISO Ingénierie se réserve la possibilité d'annuler le stage.

N° enregistrement organisme de formation : 93130708313

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard un mois avant le début de la formation Par courriel à <u>aurelia.chardon@iso-ingenierie.com</u> Par courrier à ISO Ingénierie – 100 rue Pierre Duhem- 13290 Aix en Provence Contact : Mme CHARDON 06 84 12 07 12 - 04 42 24 51 41



NOS CHIFFRES CLÉS





NOSCLIENTS





































3M France **Aistom Power** Aperam **Arcelor Mittal Ariane Group** Arkema **Basf Coatings** Bouygues énergies et services

Cabot CEA Champalle CNIM Comex **CPCU**

Ecole SUPELEC EDF Enertime EOS Électricité GE Thermodyn **GRT Gaz** Herakles Hima Ingerop Iter

LVMH L'Oréal MSSA

Naval Orano Reel Roquette Seca Setec ITS SIAPP Solvay Spie Nucléaire Total **Tereos** Veolia

Vinci Environnement Yara France



LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS



Votre avis compte!

Évaluation à chaud formations 2023-2024

Question 1. Les sujets traités répondaient à votre attente.

Question 2. Vous avez acquis des connaissances nouvelles.

Question 3. Vous pourrez les utiliser prochainement dans votre travail.

Question 4. Vous avez pu suivre sans décrocher.

Question 5. Les idées essentielles vous sont apparues clairement.

Question 6. Vous avez apprécié la densité de l'information.

Question 7. La longueur des exposés était correcte.

Question 8. La précision des exposés était correcte.

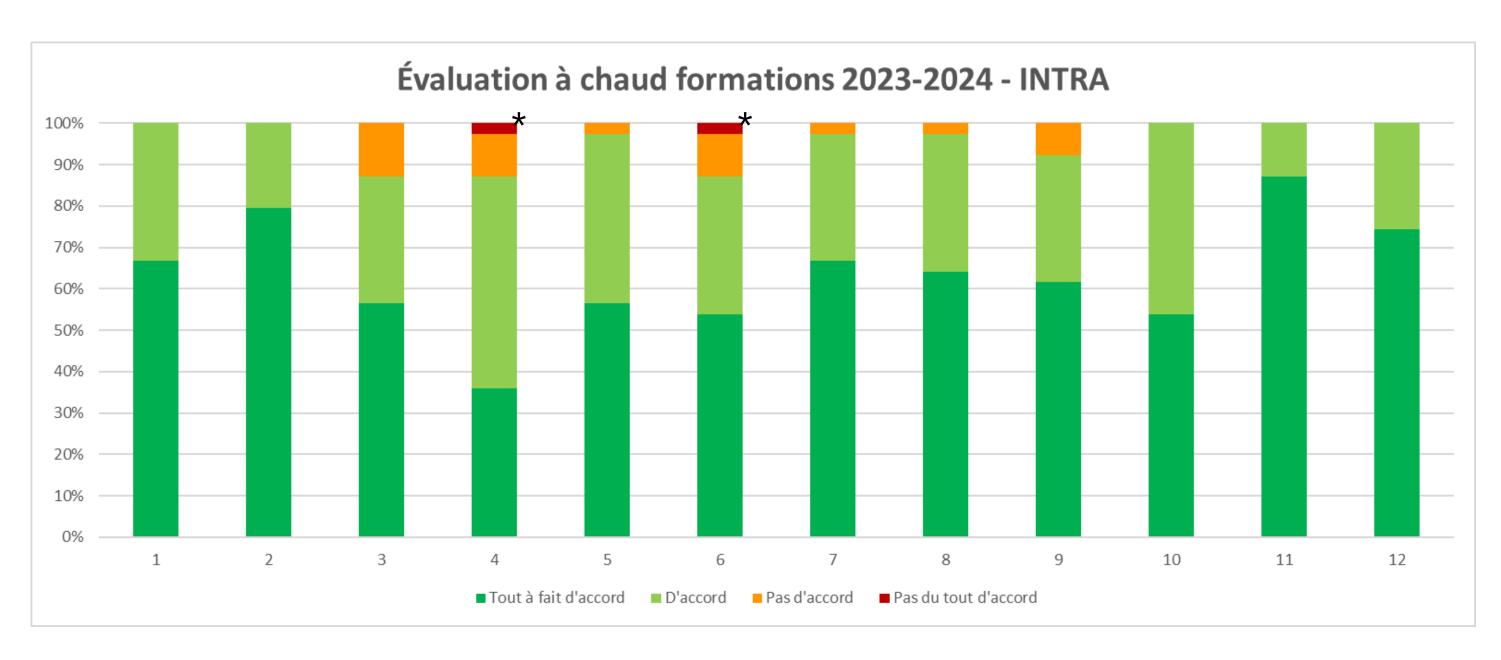
Question 9. Les exercices ou les exemples ont bien illustré le cours.

Question 10. Les supports utilisés vous ont permis de mieux assimiler l'information.

Question 11. Au cours du stage, la communication avec l'intervenant a été bonne.

Question 12. Les conditions matérielles du stage étaient bonnes.





^{*} Des actions correctives sont en cours.

LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS

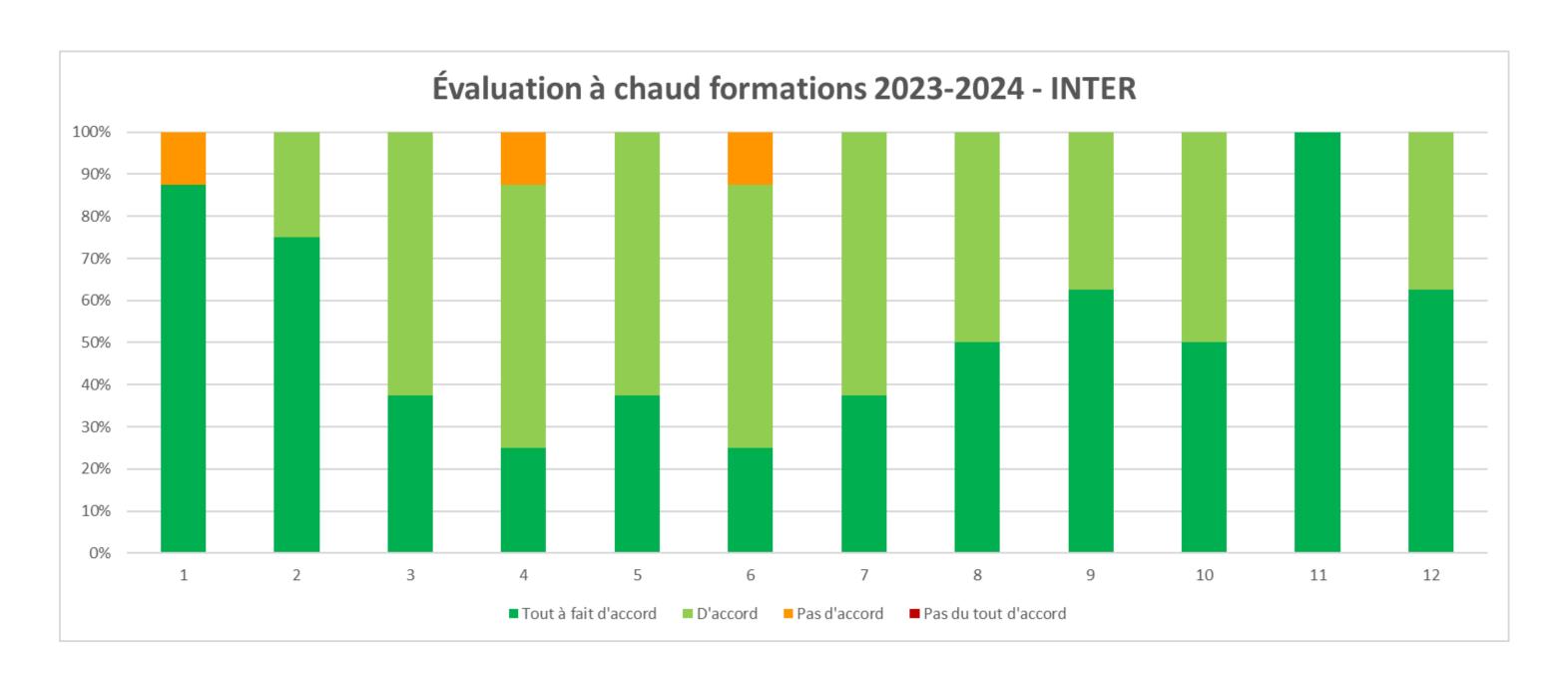
Votre avis compte!

Évaluation à chaud formations 2023-2024





- Question 1. Les sujets traités répondaient à votre attente.
- **Question 2.** Vous avez acquis des connaissances nouvelles.
- Question 3. Vous pourrez les utiliser prochainement dans votre travail.
- Question 4. Vous avez pu suivre sans décrocher.
- **Question 5.** Les idées essentielles vous sont apparues clairement.
- **Question 6.** Vous avez apprécié la densité de l'information.
- **Question 7.** La longueur des exposés était correcte.
- **Question 8.** La précision des exposés était correcte.
- Question 9. Les exercices ou les exemples ont bien illustré le cours.
- **Question 10.** Les supports utilisés vous ont permis de mieux assimiler l'information.
- **Question 11.** Au cours du stage, la communication avec l'intervenant a été bonne.
- Question 12. Les conditions matérielles du stage étaient bonnes.



RÉGLEMENT INTÉRIEUR FORMATIONS

Article 1: Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par ISO Ingénierie.

Article 2 : Conditions générales

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

Article 3 : Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Par ailleurs, les stagiaires envoyés en entreprise dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de l'entreprise.

Article 4 : Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

Article 5 : Utilisation des machines et du matériel

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.

Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

Article 6 : Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

Des démonstrations ou exercices sont prévus pour vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et les consignes de prévention d'évacuation.

(sur ce point particulier, voir les articles R.4227 -28 et suivants du Code du Travail)

Article 7 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 8 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 9 : Accès au poste de distribution des boissons

Les stagiaires auront accès au moment des poses fixées aux postes de distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

Article 10 : Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers.

Article 11 : Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui a en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation de l'organisme.
- Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.
- En outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence, et en fin de stage le bilan de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.

Article 12 : Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

Article 13: Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 14: Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

Article 15 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

Article 16 : Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- Soit en un avertissement ;
- Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre ;
- Soit en une mesure d'exclusion définitive (il est rappelé que dans la convention passée par l'organisme avec l'État ou la Région, des dispositions particulières sont définies en cas d'application des sanctions énoncées ci-dessus).

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation de l'organisme doit informer de la sanction prise :

- l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- l'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Article 17 : Procédure disciplinaire

ou salarié de l'organisme de formation.

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisagent de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.
- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire
- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, celui-ci est constitué en commission de discipline, où siègent les représentants des stagiaires.
- Il est saisi par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.
- Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.
- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Article 18 : représentation des stagiaires

Dans les stages d'une durée supérieure à 200 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes.

- Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le scrutin a lieu, pendant les heures de la formation, au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début du stage.
- Le responsable de l'organisme de formation a à sa charge l'organisation du scrutin, dont il assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au préfet de région-territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.
- Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

Article 19 : Rôle des délégués des stagiaires

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux

Conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur. Ils ont qualité pour faire connaître au conseil de perfectionnement, lorsqu'il est prévu, les observations des stagiaires sur les questions relevant de la compétence de ce conseil.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE

1. Domaine d'application - opposabilité

- 1.1. Toute commande passée à ISO Ingénierie implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de tout autre document. Aucune condition particulière ne peut, sauf exception formelle et écrite figurant sur le bon de commande devenu ferme et définitif, prévaloir contre les conditions générales de vente.
- **1.2.** Les renseignements portés sur notre plaquette, tarifs ou tous autres documents n'engagent pas notre société, qui se réserve le droit d'apporter toute modification aux indications fournies dans ces documentations.
- **1.3.** Seules seront prises en compte les commandes émanant du Client sous forme de contrat, ou sur lettre à en-tête de celui-ci, par fax ou courrier à son ordre ou utilisant les formulaires fournis par notre société et les commandes par téléphone, sous l'expresse réserve de leur confirmation écrite, par le Client.
- **1.4.** Le fait qu'ISO Ingénierie ne se prévale pas, à un moment, de l'une des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une des dites conditions.

2. Prestations proposées et commandes

- **2.1.** Chaque commande du Client est précédée d'une proposition gratuite, établie par **ISO Ingénierie**, sur la base des informations communiquées par le Client. La proposition adressée au Client, par courrier postal, fax ou courrier électronique, précise les termes du contrat (nature et étendue des prestations, prix, délais). Les prestations de service proposées par **ISO Ingénierie** comprennent uniquement les prestations spécifiées dans la proposition jointe.
- **2.2.** Les délais indiqués dans les propositions d'ISO Ingénierie sont donnés à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement de notre société. Leur non-respect ne peut donner lieu à la résiliation de la commande, à la retenue ou à des dommages et intérêts. Nonobstant cette réserve, notre société fera tout ce qui est en son pouvoir pour respecter les délais qu'elle pourrait indiquer.
- **2.3.** Le début des prestations s'effectue à réception du bon de commande ou d'un ordre signé par le Client. De son côté, le Client s'engage à fournir, préalablement à l'exécution des prestations, toutes les informations nécessaires à **ISO Ingénierie** pour réaliser ses prestations.

3. Prix et conditions de paiement

- **3.1.** Les prix indiqués dans les propositions d'**ISO Ingénierie** sont établis hors taxes. Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation et seront facturées en sus. Sauf indication particulière, les frais de déplacements sont inclus dans la proposition commerciale ; si la proposition précise que ces frais sont refacturables sur présentation de justificatifs, des frais de gestion de 7% seront appliqués.
- **3.2.** Les prix et délais indiqués sont valables pour une période de 2 mois à partir de la date indiquée sur la proposition. Au-delà, ils pourront faire l'objet d'une réactualisation par **ISO Ingénierie**.
- **3.3.** Les règlements seront sans escompte et effectués au compte d'ISO Ingénierie suivant les échéances de paiement indiqués dans la proposition et acquittés selon les conditions indiqués dans cette même proposition.
- **3.4.** Tout paiement non effectué à la date convenue à notre adresse de facturation entraînera des pénalités de retard exigibles dès le jour suivant la date de règlement, d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros HT, conformément à la réglementation en vigueur.
- **3.5.** Le mode de règlement en vigueur est le virement ou le chèque bancaire. Tout autre mode de paiement requiert l'accord préalable de notre société.

4. Livraison et réception

- **4.1.** La réalisation des prestations peut donner lieu à des livrables. Il appartient au Client d'en vérifier le contenu et d'émettre les réserves motivées. Sauf dispositions particulières dûment écrites et consenties par **ISO Ingénierie**, la réception des livrables est réputée acceptée sans réserve en l'absence de remarques du Client dans les quinze jours suivant la livraison.
- **4.2.** L'ensemble des documents, rapports ou analyses réalisés par **ISO Ingénierie** doivent être considérés comme un ensemble indissociable, ne pouvant être sortis de leur contexte, et limités dans le temps du fait de l'évolution possible de la situation analysée.

4.3. Les résultats sont normalement adressés par fax et/ou par courrier (ou tout autre moyen électronique) dès l'achèvement des prestations, à l'attention des personnes désignées par le Client.

5. CONFIDENTIALITÉ

- **5.1.** Chacune des parties s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la confidentialité des informations et documents déclarés confidentiels par l'autre partie. Ceci, avant, pendant et après la prestation. Elles s'engagent également à faire respecter cette obligation à ses collaborateurs ou sous-traitants éventuels.
- **5.2.** Cette obligation de confidentialité deviendra caduque soit lorsque l'information tombera dans le domaine public, soit conformément à une durée spécifiée dans une clause de confidentialité signée des deux parties.
- **5.3.** Les résultats des prestations sont exclusivement réservés à l'usage du Client de notre société. **ISO Ingénierie** mettra en œuvre toutes les précautions nécessaires pour le stockage et la conservation des documents jusqu'à leur remise au Client. Les documents originaux sont retournés au Client sur simple demande. Passée la remise des résultats et documents au Client, notre société ne pourra être tenue responsable d'une perte ou destruction d'un fichier.
- **5.4.** La responsabilité d'**ISO Ingénierie** ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par Internet. Par conséquent, il appartient au Client d'informer **ISO Ingénierie**, préalablement ou lors de la commande, des moyens de transfert qu'il souhaite voir mis en œuvre afin de garantir la confidentialité de toute information à caractère sensible.

6. RÉSILIATION

- **6.1.** En cas d'inexécution partielle des obligations de l'une des parties, le contrat établi pourra être résilié par l'autre partie un mois après notification écrite.
- **6.2.** En cas de résiliation imputable au Client, ce dernier devra payer sans délai à **ISO Ingénierie** toutes les prestations réalisées jusqu'à la résiliation du contrat, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout document de travail ou support méthodologique reste sans réserve la propriété intellectuelle d'ISO Ingénierie.

8. LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

- 8.1. La validité et l'exécution du contrat sont soumises à la loi française.
- **8.2.** Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges relatifs à l'exécution de la prestation.
- **8.3.** A défaut d'accord amiable, le litige sera jugé par le Tribunal de Commerce du siège d'**ISO Ingénierie** situé à Aix-en-Provence, même en cas de pluralité de défenseurs ou d'appel en garantie.

9. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

- 9.1. ISO Ingénierie s'engage à prendre chaque réclamation au sérieux.
- **9.2.** Le client devra envoyer un mail à <u>aurelia.chardon@iso-ingenierie.com</u> ou courrier au : 100 rue Pierre Duhem 13290 Aix les milles indiquant :
- nom, fonction, téléphone, courriel, adresse,
- le service précis concerné,
- l'objet de la réclamation,
- **9.3.** Un accusé réception de la réclamation sera communiqué dans un délai d'une semaine et **ISO Ingénierie** s'engage à recontacter par téléphone ou mail la personne qui formule la réclamation dans un délai de 15 jours afin de reformuler ce qui a été compris.
- **9.4.** ISO Ingénierie proposera une action a entreprendre afin de trouver la cause du problème et d'y remédier.
- **9.5.** De nouveau une échéance de résolution du problème sera fixée en fonction des possibilités.
- 9.6. Le client sera informé du suivi.
- 9.7. Le cas échéant proposer une prestation complémentaire.

Pour retrouver l'intégralité de nos formations, rendez-vous sur le site www.iso-ingenierie.com

Nous profitons pour vous présenter notre nouveau portail de formations e-learning!

